



# Présentation des acteurs



AQUACONSEIL



# FEDEREX SOL



## Fédération des Experts en Etudes de pollution des Sols de Bruxelles et de Wallonie





## Notre mission

### Objectifs :

- Améliorer la **représentativité du secteur** et formulation d'**avis collégiaux**
- Assurer la **protection des intérêts** des membres
- Préserver l'**indépendance d'avis** des membres
- Elaborer et promouvoir la **déontologie** et les **bonnes pratiques** du métier
- Défendre l'image et la **crédibilité du secteur**

### Pour ce faire, Fedexsol c'est :

- **Organe consultatif** pour l'ensemble des acteurs du secteur
- **Interlocuteur privilégié des autorités** (par ex. pour amélioration cadre légal)
- **Plateforme de discussion et de réflexion** entre les membres
- **Information et sensibilisation** des différents acteurs concernés

28 membres agréés  
en RW sur 40 → 70 %



## Implication dans le processus

Les experts interviennent :

- À toutes les étapes du **décret sol** de (la dérogation à) l'EO au CCS
- Au niveau de la **traçabilité des terres**
- En **conseil** aux Maîtres d'ouvrage

Pour :

- Etude historique, élaboration stratégie de forage
- Travaux de terrain (suivi de forages, de travaux d'assainissement, prélèvements, ...)
- Evaluation des risques, choix de la technique d'assainissement
- Rédaction des rapports, détermination des suites à donner

**Les experts sont les seuls acteurs totalement indépendants**



# Implication dans le développement économique wallon

La gestion des sols :

- Intervient en **amont de certains projets** (demandes de permis, ...)
- **Sécurise certaines activités** en fixant les valeurs particulières (niveau zéro de pollution)
- Permet de **maîtriser les coûts et les délais** aux conditions suivantes :
  - **Anticiper** les procédures : pollution la plus coûteuse = celle qui est découverte tardivement
  - **Caractériser** : analyse la plus coûteuse = celle qui n'est pas faite
  - **Optimiser** : prendre en compte la pollution dans le projet



## Contraintes internes et externes

- **Complexité législative et (in)compatibilité de certaines législations**
  - Diverses procédures : décret sols, AGW, IED, Promaz, bientôt déchets et radioactivité
  - Transferts de terres d'une Région à l'autre
- **Illogismes du décret sols et des ces annexes/arrêtés d'exécution** → quelques exemples :
  - Liste des AR : découpe de jambon = AR ; garage d'entretien < 3 ponts et fosses = AR
  - Etude volontaire → BDES en pêche → complexité administrative ultérieure
  - BDES lavande → sans obligation
  - Difficile à expliquer / justifier ; perte de sens
- **Contrôle qualité trop orienté vers de l'administratif + études incomplètes/non conformes pour des manquements légers** → retards pour les M.O. et frustration pour les experts
- **Beaucoup d'informations / de procédures sous le radar** (parcelles lavande, vente, ...) → peu de sécurité pour l'avenir et perte de sens

**Ces contraintes mènent à des difficultés de garder les collaborateurs dans le métier**



## Souhaits

- **Cadre législatif**
  - **Plus uniforme**
    - Moins de procédures distinctes
    - Plus de synergies avec les autres Régions
  - **Plus logique, juste et compréhensible pour tous**
    - Révision de la liste des AR (y compris « nouveaux » polluants)
    - Révision de la BDES
  - **Administrativement plus simple et plus en synergie** avec la réalité de terrain et du développement économique de la RW
  - **Plus sécurisant**
    - Prise en compte des parcelles lavandes, des ventes
- **Redonner du sens technique** au métier
- **Fluidifier la gestion** des dossiers entre l'Administration et les experts
- **Participer activement aux réflexions** sur les améliorations législatives et organisationnelles



## Le futur

- **Gestion des problématiques liées aux « nouveaux » polluants**
- **Intégration des objectifs européens sur les sols**
  - Prise en compte des **services écosystémiques** fournis par les sols
  - Prise en compte des **autres menaces** (que la pollution) pesant sur les sols